

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

# **L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?**

**Le cas des Cybercommunes en Bretagne**

**Daniel THIERRY  
Oliver TREDAN**

(CRAPE/CNRS, Université Rennes 1 / Marsouin)

(Avec la collaboration de Denis RUELLAN,  
Jean-Jacques MONNIER et Florence LE CAM)

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

## Mots clés :

NTIC, Internet, Pays, collectivités locales, Cybercommunes, aménagement du territoire

## Résumé :

L'évaluation de l'expérimentation des Cybercommunes mises en place par le Conseil Régional de Bretagne permet de mesurer les effets d'une politique publique de promotion de l'Internet afin de réduire la fracture numérique. On découvre cependant qu'au-delà du succès rencontré par l'offre d'équipement et de formation, la volonté politique est fort peu relayée au niveau des élus locaux. Là où l'on pensait que la mise à disposition d'outils de communication suffirait à développer des pratiques citoyennes en réseau, on rencontre au contraire un frileux repli de nombre de communes. Néanmoins, la couverture du territoire breton en ressources numériques est à présent très complète.

Toutefois, ces années d'expérimentation fournissent un riche bilan qui met en évidence l'importance qu'il faut attacher à l'inscription territoriale des initiatives menées sur l'Internet . Nous devons impérativement interroger le rapport entre l'expérience de vie qui s'exprime au local et la circulation d'informations qui se pratique simultanément à l'échelle globale. L'étude qualitative a permis de repérer des volontés fortes de la part de bénévoles qui articulent leurs pratiques citoyennes locales avec un usage maîtrisé des réseaux et machines numériques. Ces derniers sont susceptibles d'accompagner des porteurs de projets qui émergeraient à une échelle comparable à celle des *Pays* qui ont été mis en place sur l'ensemble du territoire breton.

\*\*\*\*\*

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Une des réponses souvent sollicitées pour aborder les transformations de la société est de recourir aux nouvelles technologies d'information et de communication. Il en est ainsi lorsque les communautés territoriales commencent à penser les relations sociales selon des logiques qui ne se réfèrent plus obligatoirement aux espaces physiques mais envisagent des créations de communautés thématiques. Ces transformations sont supposées induire simultanément de nouvelles pratiques citoyennes modifiant profondément la vie sociale et politique locale. L'intérêt pour les nouveaux médias, et plus particulièrement pour ceux qui favorisent une "communication de proximité", a été réactivé avec l'essor de l'Internet. Parmi les expérimentations menées en France dans cette perspective, le cas des *Cybercommunes* de la Région Bretagne est exemplaire.

Ce plan d'équipement public de grande ampleur mis en œuvre par le Conseil Régional de Bretagne en 1998 consistait à doter le territoire breton d'un étroit maillage de points d'accès publics à l'Internet. Le dispositif s'est appuyé sur des structures existantes, le plus souvent des municipalités ou des associations mais aussi des regroupements de communes (communautés de communes, syndicats intercommunaux) existants ou en cours de constitution. Dans tous les cas, ce projet avait deux missions principales : acculturer aux usages des technologies numériques des populations non-utilisatrices et, d'autre part, favoriser le développement de nouvelles pratiques de communication dans les espaces concernés. Le bilan dont il sera fait état ici, montre une situation en demi-teinte après quatre années de pratique où l'on perçoit mal la réduction d'une fracture numérique tout en pressentant de possibles nouvelles pratiques de communication.

## 1) Les Cybercommunes en Bretagne

En 1998, alors que les perspectives économiques et les discours de valorisation sans retenue font de l'Internet un élément central du développement pour le siècle à venir, les pouvoirs publics manifestent leur volonté d'accompagner le mouvement en cours. Les élus du Conseil Régional de Bretagne constatent que, dans cette région où les télécommunications constituent depuis quatre décennies un incontestable vecteur de développement, les Bretons ont très peu accès à ce nouvel outil.

### 1.1 La politique d'un Conseil Régional

Le Conseil Régional lance alors un ambitieux programme d'accompagnement d'une offre d'accès public à l'Internet, permettant à chaque habitant de se trouver à moins de vingt kilomètres d'un poste d'accès public. Le dispositif prévoit également de former toute personne intéressée aux pratiques élémentaires de l'usage de l'ordinateur (bureautique essentiellement) et de l'Internet (connexion, recherche d'informations et courrier électronique). Ce programme repose sur une logique de volontariat où il suffit aux collectivités locales ou aux associations intéressées de déposer un dossier pour obtenir une dotation en matériel de l'ordre de 12.000 euros. Il repose aussi sur le dispositif emploi-jeune pour la rétribution d'un animateur permanent. Après trois années de fonctionnement, le dispositif concerne déjà 300 sites labellisés *Cybercommune*. Le Programme a connu un large succès en raison notamment de la souplesse de sa mise en œuvre, les dossiers sont simples à constituer et tout type d'expérimentation à partir de cette dotation est bienvenue.

Après quatre années de cette politique d'équipements publics à hauteur de près de cinq millions d'euros et la création de 180 emplois directement liés à l'animation des sites Cybercommunes, la Région Bretagne pouvait considérer que cette politique publique d'incitation aux usages de l'Internet est un véritable succès. Comparées aux sites créés dans le cadre d'autres dispositifs mis en place en France, les Cybercommunes semblent avoir plutôt bien atteint leurs objectifs.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

## 1.2 L'évaluation

Parvenu à une taille significative de plus de trois cents sites, le dispositif Cybercommunes devait être évalué afin d'éclairer les choix des décideurs de la Région au moment de l'éventuelle pérennisation du dispositif.

L'évaluation du dispositif a été engagée au mois de juillet 2002 dans le cadre du Môle Armoricaïn de Recherche sur la Société et les Usages d'Internet (MARSOUIN)<sup>1</sup>. Il s'agissait d'abord de connaître l'ampleur des pratiques associées aux Cybercommunes bretonnes grâce à une étude quantitative portant sur 287 sites pour 320 Cybercommunes fonctionnant au moment de cette étude. Nous mentionnerons un certain nombre d'éléments d'évaluation issus de cette étude, mais nous présenterons surtout ici les résultats de l'étude qualitative menée dans ce même cadre par l'Observatoire des NTIC et des Métiers/CRAPE-CNRS de l'IUT de Lannion.

La principale attente des élus du Conseil Régional était de connaître le taux de fréquentation des divers sites ainsi que le profil des utilisateurs, mais aussi d'évaluer l'importance du facteur technique dans l'appropriation des équipements publics. Cependant une étude quantitative, bien qu'indispensable, ne saurait à elle seule, rendre compte de la façon dont les collectivités qui se sont engagées dans la mise en place de Cybercommunes ont projeté ou non des usages sociaux dans ces technologies, les ont inclus ou non dans un projet politique. De même, il est difficile, hors du terrain, d'identifier les acteurs locaux susceptibles de tirer parti de l'offre technique pour développer des projets. Entendant souvent l'argument selon lequel les nouveaux réseaux informatiques sont propres à générer de nouvelles synergies, à affranchir le local de ses frontières géographiques, à organiser de nouvelles communautés ; il importait donc de vérifier le bien-fondé de ces propos.

---

<sup>1</sup> La présente étude a bénéficié du soutien du Conseil Régional de Bretagne

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

### *Panel de l'étude*

La partie qualitative de l'étude s'est concentrée sur un territoire correspondant à l'actuel Pays du Trégor-Goëlo, afin d'obtenir une photographie aussi précise que possible des conditions de mise en œuvre locale des Cybercommunes. Ce choix est motivé par une très bonne connaissance socio-politique de cette région que possède un géographe de l'équipe. Il était ainsi possible de construire un panel d'étude prenant en compte ce type de considérations en faisant l'hypothèse que la diversité des situations observées proviendra davantage de variables politiques et sociales que de la dimension ou de l'économie des localités étudiées.

Néanmoins ce panel est représentatif de la région Bretagne dans sa composante rurale. En effet, la partie Sud du territoire étudié (Communauté de communes de Beg ar c'hra) se caractérise par la faiblesse des activités économiques autres qu'une agriculture traditionnelle et vieillissante ; on trouve ici de toutes petites communes rassemblées de façon assez artificielle dans un regroupement intercommunal très composite formé de 32 petites communes qui forment la "charte Intercommunale du Trégor rural". Ce "Trégor rural" a fait l'objet d'un examen détaillé car il semble a priori constituer le modèle type d'une entité capable de se construire à partir d'initiatives communes organisées selon des découpages originaux.

Un autre pôle important de l'étude est organisé autour de la ville de Lannion (18.000 habitants) qui héberge une importante population dotée d'un confortable capital économique et culturel (plus de trois mille techniciens et ingénieurs travaillent sur cette commune) et une forte sensibilité aux nouvelles technologies en raison de la quasi mono-activité des télécommunications. Toutefois cette commune possède un habitat social important, regroupé sur deux quartiers, ce qui permet d'observer des pratiques de l'Internet en lieu public différentes des communes purement rurales. La proche voisine, et concurrente, de Lannion, Perros-Guirec, privilégie le développement du tourisme et draine une population assez aisée. Elle développe des outils en ligne servant surtout une communication d'image et utilise le

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

label Cybercommune pour équiper des salles d'animation principalement destinées aux adolescents de la commune, dans le cadre de sa politique "jeunesse".

La commune de Penvénan est sans doute une des communes qui a le mieux pensé l'usage citoyen de l'Internet. Pour cette raison, nous nous sommes intéressés à cette commune de 2.500 habitants, marquée par la ruralité, mais qui possède aussi des atouts touristiques (sa population triple en été) et manifeste quelques réserves vis-à-vis d'une entrée dans une communauté de communes dont elle fait d'ores et déjà partie.

Un dernier site nous a beaucoup intéressé tant il est très différent des autres. Il s'agit d'une Cybercommune constituée à la demande de l'association MicArmor qui rassemblait autour du charisme de son Président, des passionnés d'informatique prêts à construire un véritable projet de développement économique pour cette région de Paimpol en difficultés économiques depuis deux décennies. Le dynamisme et les projets économiques de cette association constituent une référence, parfois controversée, pour tous les acteurs locaux du développement des Cybercommunes.

Cette première présentation met en évidence la complexité des facteurs qui interagissent lorsque l'on tente de dresser un bilan de l'usage de l'Internet dans les collectivités locales. À cette hétérogénéité s'ajoutent des considérations propres aux rapports politiques locaux plus complexes encore à interpréter, mais qui conditionnent souvent l'échec ou le succès de l'expérimentation.

### *Les acteurs des Cybercommunes*

L'étude de terrain mise en place a permis de rencontrer toutes les personnes qui interviennent localement dans le cadre des Cybercommunes. Près de soixante entretiens auprès des élus chargés du dossier, des maires ou présidents de Communautés de communes, d'animateurs officiels et bénévoles de sites ont permis de mesurer la diversité des situations. Partant de là,

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

nous avons pu repérer quelques “ scénarios d'émergence ” que l'on retrouve dans l'ensemble des expérimentations.

La question de l'accès aux nouvelles technologies, sans être centrale, ne laisse pas les élus totalement indifférents. On a pu constater que les dotations du Conseil Régional ont sensibilisé suffisamment d'élus pour que des dossiers émergent de petites communes de moins de mille habitants ayant souvent à résoudre des problèmes bien plus urgents que l'accès à la cyberculture. La suite de l'étude a toutefois montré, qu'au-delà de l'opportunité de cette dotation, il existe peu de réflexion de la part des élus sur l'usage public de l'outil informatique et que les logiques de réseaux sont absentes du choix de l'équipement. L'arrivée du dispositif régional a été perçue comme une aubaine pour s'équiper à moindres frais, permettant de valoriser l'image de la commune.

C'est généralement autour des acteurs institutionnels de la vie politique que se bâtissent les projets aboutis. Mais ce sont essentiellement des projets individuels qui sont à l'origine des dossiers municipaux ; le plus fréquemment c'est un projet d'activité professionnelle en ligne émanant d'un résident de la commune qui est à l'origine d'un dossier. Il est alors nécessaire de connaître les micro-réseaux d'influence pour comprendre comment un habitant d'une petite commune parvient à obtenir une liaison ADSL pour l'activité professionnelle qu'il développe aux frontières du point Cybercommune en échange du développement et de l'accompagnement du projet. On trouve ainsi plusieurs animateurs qui ont accompagné le site à son origine, notamment en offrant des formations ouvertes à la population, mais qui ont peu à peu délaissé cette fonction pour tenter de se consacrer à des prestations de services personnelles.

D'autres acteurs des Cybercommunes, les animateurs, se sont investis dans ces projets qui leur procuraient un emploi stable bien que faiblement rémunéré. La Région Bretagne proposait à ces animateurs, des formations qui leur permettaient d'acquérir une plus grande compétence en informatique. Ces formations ont été peu suivies, mais l'expérience de terrain a fourni une certaine qualification à bon nombre de ces jeunes animateurs. Toutefois leurs projets personnels ne s'inscrivent pas dans une perspective d'usages citoyens de l'informatique et des réseaux ; la plupart d'entre eux se contentent de donner quelques



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

indications techniques satisfaisant uniquement une curiosité personnelle très basique. Le plus souvent, ces animateurs ont été plus ou moins “ captés ” vers des services municipaux où ils ont assumé des tâches de maintenance ou de communication de la collectivité au sein de laquelle ils travaillent, notamment création et animation de sites Internet.

La dernière catégorie d'acteurs rencontrée semble beaucoup plus riche d'enseignements pour notre problématique. En marge des “ officiels ”, prévus et identifiés par les instigateurs du projet, Cybercommunes a révélé la présence de “ bénévoles ” sur tous les sites. Dans le cadre de l'étude qualitative, il est rapidement devenu évident que ces individus constituent, non seulement une ressource insoupçonnée pour faire fonctionner le dispositif, mais qu'ils sont les porteurs de projets qui ont fait défaut jusqu'à présent. Qui sont ces bénévoles ? Les premiers sont des jeunes professionnels avec une qualification plus ou moins forte en informatique ou en pédagogie et espèrent voir leurs projets personnels trouver un terrain d'ancrage dans leur commune ; les seconds sont des pré-retraités ou jeunes retraités souvent très qualifiés (en provenance des entreprises du technopôle lannionnais pour beaucoup d'entre eux) et désireux de faire partager leur savoir-faire et leur expérience. L'ancien président de la dynamique association MicArmor appartient à cette dernière catégorie. Leur profil et leur démarche sont très hétérogènes, mais tous appartiennent à des micro-réseaux centrés autour d'élus municipaux.

La méthodologie de l'étude incluant l'organisation de séminaires de travail entre tous ces acteurs, nous avons pu constater que ceux-ci se connaissaient peu et que notamment beaucoup méconnaissaient ces bénévoles militants. Avant même d'interroger les nouvelles pratiques des administrés, on constate que l'effet-réseau a fonctionné sur un territoire géographique très limité. Il ressortait aussi de ce séminaire que les élus devant se prononcer sur la pérennisation ou non du dispositif étaient très largement dépourvus d'éléments d'appréciation de l'importance de ces nouvelles technologies dans leurs fonctions d'édiles. Peu ou pas d'études disponibles, peu ou pas de réflexion sur les enjeux sociétaux au niveau local, pas de visibilité sur les actions en cours, pas de projets adossés à ces outils, peu ou pas de connaissances

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

permettant d'opérer des choix technologiques avec discernement ; nous avons finalement observé plus d'incertitude et d'inquiétude que d'indifférence chez les élus présents.

### *La formation des usages*

Le troisième point faisant l'objet de l'évaluation de terrain concerne les usages effectifs au sein des Cybercommunes. L'étude quantitative étant déclarative et destinée au Conseil Régional, principal instigateur et financeur du projet, certains animateurs contactés ont sans doute eu tendance à brosser un bilan quelque peu enjolivé des pratiques dans les Cybercommunes. Qu'observe-t-on lorsque l'on fréquente les Cybercommunes ? Qu'observe-t-on qui conforte l'idée selon laquelle ces espaces apportent de nouvelles compétences aux Bretons (plus particulièrement les ruraux) ? Ouvrent-ils de nouvelles formes de sociabilités et d'échanges économiques sur la Toile ?

La réalité du terrain modère également l'impression de réussite du programme. Certes, de nombreuses communes adhèrent au dispositif, la couverture territoriale est dans l'ensemble plutôt bien assurée, mais plusieurs facteurs viennent ternir ce succès. Les usages sont limités par une disposition des sites souvent peu satisfaisante en termes de locaux et de plages horaires ; lorsque l'enquête quantitative fait apparaître que des lieux spécifiques sont mis à la disposition des Cybercommunes, nous découvrons souvent des ordinateurs "confisqués" par des services municipaux ou placés dans des lieux spécifiquement destinés aux jeunes des communes concernées. Lorsque les animateurs déclarent des heures d'ouverture, on s'aperçoit qu'ils omettent de préciser qu'il s'agit d'un idéal auquel ils se tiennent parfois difficilement.

Dans ces conditions, il reste difficile de conclure que l'impact limité auprès des populations est uniquement consécutif à une certaine vétusté des matériels ou à un manque de qualification des animateurs, même si ces éléments sont importants. Nous avons surtout constaté que l'organisation de l'offre d'usages ne correspond pas réellement à ce que l'on pouvait attendre ; l'offre de prestations est faible et, à l'exception notable du secteur associatif, elle n'est pas relayée dans le cadre de projets locaux portés par les éléments dynamiques des collectivités concernées. Dans ces conditions on se cantonne à observer des

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

individus qui, après quelques séances, ont découvert les traitements de texte, les tableurs, les scanners et imprimantes ou bien qui ont appris à se connecter à Internet et à envoyer un mail. Les projets potentiellement porteurs de nouvelles dynamiques locales sont repérés au hasard d'entretiens avec des animateurs et des bénévoles. Nous découvrons cependant, qu'au fil du temps, des relations s'établissent entre des établissements scolaires, des bibliothécaires, des formateurs occasionnels, des photographes, musiciens ou radios amateurs, des maisons de retraites. En fait, tout ce qui fait la richesse du monde associatif fondant la vie dans la cité reste aux portes de ces Cybercommunes.

Tant que la question de la pérennisation des moyens et des fonctions d'animation n'aura pas été résolue, nous n'observerons que de timides tentatives de maîtrise des outils chez des individus isolés. L'histoire très récente de l'Internet local est, nous l'avons vu, intimement liée aux personnalités qui l'ont promu, et ne se prête pas à la stabilisation des usages. Ce constat, classique en sociologie des usages, nous incite à regarder avec prudence les conclusions qui semblent émerger de cette première approche. Des observations qui vont suivre, on se gardera bien d'extrapoler des règles concernant les usages de l'Internet local. Précisons encore, pour aller dans ce sens, que l'offre de télé-services administratifs qui constitue un fort levier de motivation à l'usage d'outils informatiques demeure absente dans toutes les communes observées, certaines ne possédant pas encore d'adresse électronique.

Les centres Cybercommunes ne sont pas tous liés aux collectivités locales et durant l'étude nous avons pu comparer les dynamiques d'usages impulsées par les mairies et celles qui le sont par des associations municipales (Point Animation Jeunesse à Perros-Guirec) ou par des associations extra municipales (MicArmor à Paimpol). Ces exemples montrent clairement que, lorsque la technologie est au service d'un projet, la question des usages se pose en d'autres termes. Les télé-activités ne pourront au mieux qu'apporter de nouvelles fonctionnalités à des formes de relations ou de pratiques citoyennes préalablement expérimentées sur le territoire physique. Ce truisme a sans doute besoin d'être rappelé alors que l'on pare les Technologies d'Information et de Communication d'une capacité

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

d'innovation immanente, en oubliant qu'il ne s'agit souvent que de nouvelles articulations ou d'enrichissements de pratiques existantes.

## 2) Des constats

### 2.1 Des résultats quantitatifs

Tout d'abord, l'étude fournit des données sur la nature des communes qui ont utilisé le dispositif, ainsi que sur l'offre technique et la typologie des utilisateurs des espaces.

Si la taille des communes impliquées n'intervient que peu dans leur engagement, nous apprendrons par l'étude, qu'elle a des incidences repérables sur les modalités d'utilisation par les habitants et sur son insertion dans une dynamique municipale.

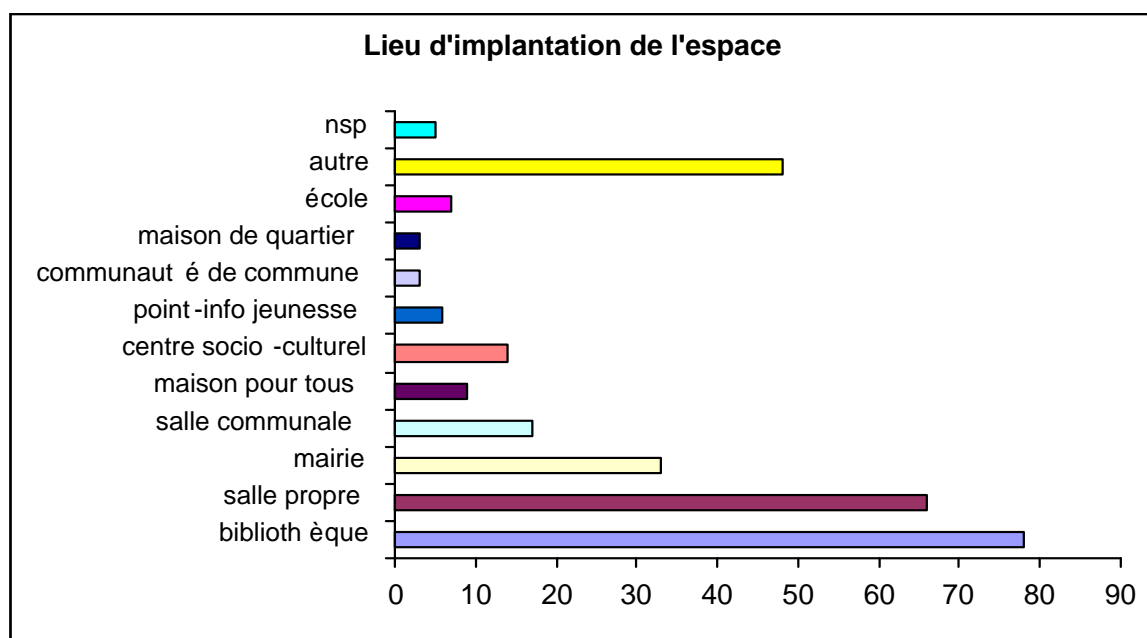
Les équipements mis à disposition des usagers sont souvent réduits à la fois quantitativement (4,6 postes par site), mais surtout offrent une piètre qualité d'accès au réseau ainsi qu'un équipement en périphériques souvent chétif. À cela s'ajoute un usage des sites souvent onéreux, contrairement aux recommandations des initiateurs de Cybercommune, (seuls 48% d'entre eux proposent un accès au réseau à moins de un euro/heure, alors que la préconisation originelle était de 70c). Ces indications doivent être prises en compte lorsque l'on s'interroge sur l'échec des objectifs annoncés de réduction de la " fracture numérique " même si les considérations économiques ne sont pas les seules en cause.

On repère aussi que seule la moitié des Cybercommunes fonctionne selon des normes jugées correctes, à savoir : plus de 80% du temps où, l'espace étant ouvert, il y a au moins un utilisateur. Ajoutons aussi que 45% des sites disent avoir perdu des usagers en un an. De plus, les horaires d'ouverture montrent que les populations actives ne bénéficient pas d'accès aux sites en soirée puisque 52% ferment à 19h30, ni même durant les week-ends où seuls 69% des Cybercommunes ouvrent leurs portes. Dans ces conditions, les populations adultes actives ont plus de difficultés à accéder à ces espaces.

La typologie des espaces abritant les Cybercommunes bretonnes révèle les espaces qui ont été pensés par les élus comme étant potentiellement bien adaptés aux pratiques proposées. Ainsi, voit-on en premier lieu apparaître les bibliothèques qui constituent des espaces identifiés

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

comme lieux d'accès à " l'information " et dans lesquels on bénéficie de conseils éclairés. Juste après la bibliothèque, on voit curieusement apparaître des salles dédiées aux Cybercommunes. Il est difficile à partir d'un seul questionnaire de pouvoir exploiter cette information, mais on voit que cet espace est alors perçu comme une innovation n'ayant pas de place *a priori* dans la vie de la cité. Et de fait, l'étude de terrain montre que ces espaces surgissent dans des environnements où ils n'ont pas d'insertion préalable, et c'est précisément dans ces cas que les usages s'avèrent problématiques.



L'expérimentation des Cybercommunes est intéressante car, contrairement à d'autres expériences antérieures, on a dès l'origine pensé que l'animateur serait un élément décisif. C'est donc à la fois, la volonté d'engager une politique de formation et de recrutement de jeunes animateurs et une attention apportée aux dynamiques insufflées par des professionnels sur ces espaces que la Région a mises en avant dans le lancement du projet.

Toutefois, la nature des animateurs recrutés sur ces postes pose plusieurs types de problèmes. D'une part, l'adéquation entre leur formation (souvent bac +2, voire plus) et les bas salaires

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

proposés, ainsi que l'incertitude sur l'avenir professionnel ne favorisent pas leur épanouissement.

D'autre part, le faible taux d'animateurs ayant une véritable connaissance de l'informatique ne permet pas aux utilisateurs des Cybercommunes de trouver ici une réponse technique satisfaisante. Ceci limite en particulier le développement de projets portés par des associations ou des individus intéressés par des techniques spécifiques : création de pages html (36%), de CD-Rom (10%), de musiques (10%) ou productions en photo et vidéo (40%). En dépit de cette carence en technique informatique chez les animateurs, les sites répondent toutefois à des besoins basiques d'initiation à Internet (96%), à la bureautique (87%), voire, plus spécifiquement, à la recherche d'emploi (73,5%). Il est donc évident que la faible qualification, la faible motivation professionnelle, et surtout l'absence de projets autonomes des animateurs ne donnent pas aux communes l'occasion de développer des politiques d'usage de l'Internet public.

Il faut aussi essayer de mieux connaître les types d'usages effectifs qui ne correspondent pas nécessairement à l'offre de services. Ainsi, la navigation sur Internet vient en tête (77%), suivie de l'utilisation de messageries (61%) et de la bureautique (48%), alors que les formations plus spécifiques arrivent loin derrière (28%), idem pour le chat (18%) et même pour les jeux en réseau (17%).

Une fois encore, modérons ces éléments qui, rappelons-le, se fondent sur les déclarations des animateurs et ne sont jamais recoupés avec les profils des usagers. Le terrain montre que ces multiples orientations des activités ne révèlent pas la forte tendance à la spécialisation existant sur de nombreux sites. Soulignons aussi que les animateurs bénévoles, qui apportent des compétences et parfois des projets originaux, n'ont pas été inclus dans ce questionnaire.

L'équipement d'accès public à l'Internet n'est pas encore perçu comme un atout de l'image municipale. Il n'est pas mentionné dans la communication touristique des communes. De même, lorsque l'on apprend par le questionnaire que près de la moitié des Cybercommunes

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

ont été sollicitées par des entreprises locales pour leur fournir un conseil technique, on peut penser que la demande d'un service public d'information et d'aide à l'utilisation des outils informatiques reste encore d'actualité.

Cette étude quantitative fait bien percevoir la mauvaise compréhension que nombre d'édiles ont encore de l'initiative régionale et conforte la sensation que ce potentiel est sous-exploité quand la moitié des animateurs est utilisée pour réaliser des activités techniques au sein de la mairie. Les entretiens menés auprès des animateurs confirment que cette réalité est vraisemblablement encore sous-évaluée.



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

## 2.2 Des scénarios d'émergence

Quelles sont les conjonctions de facteurs qui président à la constitution d'un espace public d'accès à l'Internet ? Partant de l'étude des sites mentionnés précédemment, on peut distinguer quatre situations types où les communes se sont engagées dans l'expérimentation. Les scénarios suivants représentent, de façon idéale-typique, la gamme de cas rencontrés sur le terrain en partant d'une situation banale (bien que marginale dans notre corpus) jusqu'à une situation potentiellement envisageable à partir de projets en cours d'élaboration sans avoir encore été observée sous cette forme.

### **1<sup>er</sup> scénario : La mairie se dote d'un informaticien à moindre coût**

Cette municipalité de petite taille aimerait informatiser ses services, mais elle n'a pas les moyens d'équiper les postes en nombre suffisant et ne dispose pas d'agent de maintenance. Elle dépose donc auprès de la Région un dossier parfaitement recevable, dans lequel il est fait mention d'un espace ouvert au public pendant des plages horaires très correctes. Par ailleurs, le dossier s'accompagne d'un projet d'animation très intéressant.

Le point Cybercommune est inauguré assez discrètement, puis les horaires de travail de l'animateur sont redéfinis en fort décalage avec ce qu'annonçait le dossier. Après avoir suivi quelques heures de formation à la bureautique, les utilisateurs désertent le centre où ils ne trouvent ni animateur disponible ni matériel performant et où l'on ne les incite pas à utiliser la technique à des fins personnelles.

D'une façon générale, les publics peu sensibilisés aux TIC ignorent l'existence du point Cybercommune sur leur commune, bien que celui-ci ait été implanté dans les locaux de la mairie.

Devant le désintérêt patent pour ce point Cybercommune, le matériel est discrètement redéployé vers des bureaux de la mairie alors que l'animateur, recruté avec un DUT en

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

informatique, est sollicité pour aider le secrétaire de mairie et le responsable des services techniques à utiliser les outils de bureautique. Il met également à jour les outils logiciels utilisés et opère les “ déplantages ” nécessaires. En dehors de ces fonctions, il travaille à la réalisation de petits travaux de communication municipale, notamment la création d'un site Internet.

Lorsque son contrat sera achevé, on espère bien que les personnels municipaux ainsi formés approximativement seront autonomes pour se passer des services de cet agent de maintenance improvisé.

## **2<sup>ème</sup> scénario : Un groupe d'individus monopolise le dispositif**

Dans cette commune, un jeune informaticien se retrouve au chômage et n'a pas de perspectives d'emploi fiable. Mais il réfléchit à la façon dont il pourrait exploiter ses compétences pour développer une activité professionnelle dans ce domaine au sein même de la commune où il réside.

Il s'ouvre de son projet à un ami siégeant au conseil municipal. Ce dernier perçoit bien l'intérêt qu'il y aurait à faire campagne sur la modernisation de la commune. Il s'engage donc à développer une offre de formation auprès de la population.

Élu, ce dernier obtient une dotation et un label Cybercommune. L'informaticien participe activement au montage du dossier et obtient de la mairie le poste d'animateur de l'espace Cybercommune. Il met en place des initiations basiques à l'informatique en proposant des prestations de formation privée qui permettent d'approfondir les savoir-faire initiaux.

Durant le temps qu'il passe dans ce centre souvent désert, il utilise les ressources mises en place par la mairie (photo numérique, scanner, ADSL) pour construire plusieurs sites (municipaux mais aussi à destination de commerçants et de propriétaires de gîtes ruraux). Il se constitue ainsi une vitrine en ligne pour des prestations qu'il propose dans le cadre de son activité professionnelle extra-municipale.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Le point Cybercommune reste actif comme lieu de sensibilisation et de prospection envers de nouveaux clients pour l'informaticien qui parvient à présent à vivre de ses prestations. Il réussit même à générer un emploi en embauchant un collaborateur à temps partiel.

Pour sa part, la nouvelle municipalité estime avoir rempli le contrat qu'elle proposait à ses électeurs puisqu'elle offre à présent l'accès à l'Internet pour tous et qu'elle a généré une activité économique locale aussi modeste soit-elle.

### **3<sup>ème</sup> scénario : la Cybercommune comme projet politique**

Cette commune rurale fait un peu figure d'exception dans son environnement. Sans être économiquement favorisée, elle bénéficie du dynamisme de plusieurs associations dont les membres essaient de favoriser des pratiques collectives. Elles font revivre des traditions rurales et organisent plusieurs fêtes durant l'année. La municipalité s'appuie sur ce dynamisme pour impulser des manifestations culturelles qui vont peu à peu donner une certaine notoriété à la commune.

Lorsqu'elle a connaissance de l'existence du dispositif Cybercommune, l'équipe municipale fait part aux représentants associatifs de son intention de se doter d'un point Cybercommune. Plusieurs associations négocient le partage de cette ressource publique pour permettre à leurs adhérents de développer leurs activités. L'espace est souvent occupé et le planning ne laisse entrevoir que peu de blanc. La commission culturelle propose de mettre en place un portail municipal développé par l'animateur, sur lequel on trouvera des informations services, des informations publicitaires émanant des commerçants locaux et une place pour l'expression des communautés du village.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

L'outil mis à la disposition du public est donc un service public proposant à la fois les prestations de service de l'animateur du site et la mise à disposition du matériel. Comme la demande a sensiblement augmenté, des crédits d'équipement ont été votés, dont un caméscope numérique pour le projet d'une "TV locale" qui n'a d'autre ambition que d'être utilisé par les jeunes de la commune. La mairie s'engage à recruter cet animateur de façon permanente à l'issue de son contrat emploi-jeune.

Ce vote a été accepté sans discussion car on considère que l'accès aux technologies numériques fait partie des services que la commune doit assurer à ses citoyens. Toutefois, le débat s'est animé pour savoir si la mairie doit mettre en synergie ses ressources avec les autres membres de la communauté de communes. Cela consisterait alors à avoir un animateur qui partagerait ses compétences sur plusieurs communes, mais en même temps des moyens de formation conséquents seraient mis en place sur la communauté de communes. L'intégration est perçue comme une perte de ces prérogatives sur l'usage des réseaux et techniques numériques qu'elle propose à ses administrés.

Le point Cybercommune permet à la commune de mettre en valeur son intérêt pour le développement de nouvelles pratiques visant à favoriser la vie associative locale. En raison même de cette motivation par la différenciation vis-à-vis de ses voisines, la commune refuse de mutualiser ses moyens. Mais cette émulation favorise l'implication de l'animateur auprès d'une population qu'il connaît bien et cela permet de construire des projets.

La commune utilise son label Cybercommune pour sa communication et procède à des investissements significatifs pour pérenniser ce fonctionnement. Elle incite à l'usage des TIC en favorisant les usages (téléguichets pour les services administratifs, incitation à consulter le site par des jeux, des promotions chez les commerçants, etc.).

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

#### **4<sup>ème</sup> scénario : La Cybercommune concrétise la complémentarité entre les communes formant un pays.**

Le projet Cybercommune accompagne étroitement la mise en place d'une nouvelle entité territoriale.

Un pays, nouvellement créé, profite des fonds contractuels pour mettre en réseau toutes les collectivités de son territoire en s'appuyant sur le développement de nouveaux savoir-faire liés aux nouvelles technologies.

Le dispositif Cybercommune s'intègre dans ce programme et les différents points d'accès publics à Internet forment un maillage serré du territoire. Ces points d'accès mis en place par les collectivités locales constituant le Pays se spécialisent dans leurs offres de services. Chaque point continue de proposer des services traditionnels, l'accès libre à Internet et au multimédia à moindre coût. Les séances d'initiation sont poursuivies par les animateurs, recrutés en CDI, pour réduire la fracture numérique au sein du territoire du pays.

Les espaces publics numériques proposent des activités spécialisées, en fonction des attentes de la population. Les différents points proposent la formation des acteurs économiques pour mettre en valeur leurs activités, ainsi que la formation des acteurs associatifs, pour développer l'appropriation d'outils multimédias par les jeunes, et fonctionnent en interaction sur le territoire. Les animateurs s'intègrent dans le tissu local et permettent l'émergence de projets collectifs et individuels. De nouveaux services sont proposés, notamment pour simplifier les rapports avec les administrations. Des espaces d'accès mobiles circulent pour faciliter l'appropriation des TIC dans les zones situées en périphérie.

Les différents points sont appropriés par la population locale. Ils deviennent un levier pour le développement local, aussi bien économique que social.

Une importante politique de communication est instaurée à destination de la population locale pour créer un nouveau sentiment d'appartenance et renforcer la cohésion du territoire. La communication faite autour de ces différents espaces permet

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

d'identifier le pays comme un “ Cyberpays ”. Peu à peu, le pays apparaît comme un relais du Conseil Régional pour développer et soutenir la diffusion des travaux des associations et des individus qui recourent aux NTIC. Ceci se manifeste par des prêts de matériel, des réalisations sonores, photographiques et de vidéos numériques ainsi que par l'hébergement des productions locales sur un portail régional destiné à les valoriser.

Nous venons de présenter quatre situations rendant compte de la façon dont nous avons perçu les attitudes des élus lors de l'étude sur sites. Le quatrième scénario n'a pas été observé en tant que tel, mais il est parfaitement plausible en partant des réflexions en cours chez certains acteurs des collectivités rencontrées. Il est à présent nécessaire de s'arrêter sur les points qui nous paraissent les plus importants pour essayer de situer la place que l'Internet pourrait être amenée à occuper dans les projets politiques locaux.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

### 2.3 Des pratiques à faible voilure

Les deux premiers scénarios correspondent à une situation plus ou moins repérable par questionnaire. Ils renvoient aux sites équipés dans de petites communes qui ont bénéficié de l'effet d'aubaine, ou identifié comme tel par des individus ou groupes. De tels sites ne résultent d'aucune réflexion sur de nouvelles pratiques liées à ces technologies. La désaffection de la part des usagers, repérée par l'étude qualitative, s'explique par l'absence de projets au-delà de la mise à disposition d'ordinateurs. Dans ce cas, les populations épuisent l'offre publique dès lors qu'elles ont découvert les rudiments de l'utilisation de la machine. Or, cette situation reflète particulièrement bien l'approche des pouvoirs publics vis-à-vis des technologies de communication ; l'effort portant sur les infrastructures peut être considérable, mais en l'absence de perspectives d'usages, le dispositif périlite laissant penser que les outils n'ont guère d'intérêt social.

#### *Les nouvelles communautés locales ne tirent pas parti des Cybercommunes*

L'échec de cette politique est évident lorsque l'on regarde les usages suscités dans les espaces locaux concernés. Il est aussi flagrant pour l'objectif consistant à favoriser l'émergence de nouveaux réseaux et, en particulier, d'accompagner les nouvelles dynamiques territoriales de type Communautés de communes ou d'agglomérations ou de " Pays ". L'Internet sur le territoire breton pourrait être un facteur de cohésion utile au développement de ces nouvelles entités basées sur les réseaux informels et les pratiques des acteurs économiques, culturels et sociaux.

Les pratiques de coopération intercommunales fonctionnant sur la base du projet, il était légitime d'attendre de ces nouvelles structures intercommunales une appropriation du dispositif pour assurer le développement de l'Internet local. Sans qu'aucune préconisation d'usage n'ait été formulée, ces communautés auraient pu obtenir le label de Cybercommunes pour développer des usages spécifiques. Le premier d'entre eux aurait sans doute été de constituer des portails locaux à cette échelle où l'on ne dispose finalement que de peu d'outils

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

de communication institutionnelle. De tels portails créeraient aussi un espace coopératif voire participatif ouvert aux acteurs des collectivités concernées par ces nouvelles communautés ; des offres marchandes, des services collectifs, des manifestations associatives regroupées sous une même bannière renforceraient l'identité et la visibilité de ces jeunes espaces. Ce ne sont là que quelques usages basiques que l'on pensait voir se développer sur la base des équipements Cybercommunes. Or, les pratiques observées sur les communautés de ce type, dans notre panel d'étude, ont fait preuve de comportements radicalement opposés à cette logique. La *Charte du Trégor Rural*, rassemblant 32 communes rurales de la région trégoroise a ainsi bénéficié d'un label Cybercommune. La collecte centralisée de moyens fut suivie d'une très forte décentralisation sur l'ensemble du territoire, fruit de la volonté des municipalités de disposer de leur propre outil. Le dispositif a permis d'offrir un accès public à Internet aux très petites communes constituant cette entité. Cette décentralisation n'a pas été accompagnée par des moyens suffisants, un seul animateur professionnel gère les 32 points. La solution adoptée ne met pas au centre du dispositif l'animateur et repose sur le bénévolat local pour assurer l'animation ou estime la présence de l'outil suffisante. Il résulte, pour toutes les communes de ce type, une très rapide désaffection avec les effets décrits dans les scénarios un et deux. Et l'on conclut lapidairement que la preuve est faite que l'Internet n'apporte rien à la vie locale.

On constate un frileux repli des communes sur elles-mêmes. L'échelle de représentation du pouvoir local pour les élus reste encore limitée à la commune ; la mutualisation est perçue comme une dépossession. Ces mêmes tendances, à la dispersion des moyens et au renforcement des rivalités territoriales pour l'appropriation des dotations, se retrouvent sur la Communauté de communes de *Beg ar C'hra* ou bien encore sur la *Communauté de Commune des trois rivières*, où la dynamique municipalité de Penvénan, après avoir quitté la Cybercommune de Paimpol, tient à conserver ses prérogatives vis-à-vis de l'usage des moyens offerts par la Cybercommune à laquelle elle est rattachée. La dimension collective est tout aussi absente des Communautés de communes *du Centre Trégor*, *du Pays Rochois* et de *la Communauté d'agglomérations de Lannion*. Lorsqu'un site est créé dans ces espaces, c'est toujours pour valoriser une commune, voire l'activité privée d'un bénévole du site, mais aucun n'est pensé comme un outil au service de plusieurs municipalités.



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

### *Une commune de troisième type*

La commune de Penvénan, déjà mentionnée, offre une bonne illustration de ce que l'on peut trouver dans le troisième type de scénario où l'Internet vient fédérer ou conforter des individus désireux de participer à la vie de leur commune. C'est une expérience reposant d'une part sur un animateur mettant en place des structures stables et, par ailleurs, sur plusieurs bénévoles désireux de favoriser l'usage des NTIC dans leur domaine de référence. Ainsi, sur cette commune, la présence d'un bénévole apportant son temps et ses compétences didactiques pour monter des séquences pédagogiques en direction des enfants de premier cycle scolaire, a permis la mise en place un Contrat Educatif Local. C'est donc une collaboration entre l'école, la Cybercommune et les familles qui s'est construite autour de l'espace public d'accès à l'Internet installé au centre culturel municipal.

Par ailleurs, le travail de l'animateur, orienté par le maire, prend en compte des demandes diverses des associations municipales, des commerçants, des offreurs de services aux touristes ou encore des personnes âgées. Ce travail n'est d'ailleurs pas exclusivement centré sur les usages en réseau, mais s'inscrit dans une offre générale d'animation et de communication municipale. Dans la partie qui nous intéresse ici, la mairie met à contribution ses savoir-faire pour réaliser des sites destinés aux associations municipales en lien avec le site municipal offrant en quelque sorte un service public de production d'informations multimédias. Ce dynamisme est mis en évidence à travers le site municipal<sup>2</sup> qui valorise ses cinquante associations actives, dont dix sont hébergées sur le site. L'animateur Cybercommune effectue aujourd'hui un recensement des professionnels afin de présenter leurs activités sur le site municipal. Ce site s'avère être également une vitrine idéale pour cette commune qui entend développer une activité touristique ayant déjà bénéficié de ce nouvel outil marketing.

Une autre action remarquable, initiée dans le même contexte, a consisté à permettre aux anciens de la commune de profiter à plusieurs reprises d'une vidéoconférence avec leurs homologues d'un village du Lot. Cette dernière utilisation revêt, certes, un caractère

---

<sup>2</sup> [www.ville-penvenan.fr](http://www.ville-penvenan.fr)

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

anecdotique puisqu'elle n'a pas été pérennisée, mais elle inscrit ici l'usage de la technologie dans une forme de relations impossibles sans utiliser les réseaux numériques.

En outre, ce point Cybercommune ouvre ses portes à l'ensemble des habitants pendant 24 heures hebdomadaires pour des usages liés à leurs centres d'intérêts. Au nombre de ceux-ci, on remarque une importante fréquentation des jeunes publics pratiquant les jeux en réseau. Il est symptomatique que sur ce site, la formation de base aux techniques informatiques ne constitue plus une finalité en soi mais constitue une activité marginale pour des usagers déjà initiés.

Dans notre panel, cette commune apparaît comme une des rares à avoir pensé la Cybercommune à la fois comme outil de développement, d'animation municipale et de promotion. Ce ne sont ni les données socio-culturelles (une population où les ouvriers et les employés arrivent en tête), ni démographique (une pyramide des âges où les seniors sont assez nombreux), ni les origines du maire (63 ans et peu impliqué personnellement dans l'informatique) qui expliquent le succès de ce point Cybercommune. L'explication vient évidemment de la capacité de mettre l'outil informatique au service de toutes les catégories de citoyens en leur proposant des usages précis et en s'appuyant sur les dynamiques de ces groupes. De ce point de vue, la présence de l'animateur dès la mise en place de la Cybercommune et son implication dans la vie associative locale contribuent à la stabilisation et à la visibilité de l'espace.

#### *Perros-guirec, la cyber-maison des jeunes*

La Cybercommune de Perros-Guirec nous intéresse dans cette évaluation des Cybercommunes à double titre. D'une part, parce que nous voyons comment l'usage de l'Internet public comme fin en soi est décliné dans une municipalité ; ici on considère qu'il s'agit avant tout d'une activité pour les jeunes et on localise l'espace public dans un club d'adolescents. Mais, c'est aussi un des rares exemples où l'outil technologique est inscrit dans un projet de pratique sociale ; en l'occurrence les animateurs tirent profit de la technologie pour l'inclure dans leur exercice professionnel. Si beaucoup de pratiques sont communes à

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

tous les points Cybercommune, on remarquera par exemple l'initiative originale de créer une radio saisonnière en ligne en direction de jeunes auditeurs. Cet espace a donc une logique locale, certes limitée, s'inscrivant dans un cadre de pratiques stabilisées, ce qui n'empêche pas d'autres projets de se développer à partir de là. Ainsi, certains initiateurs bénévoles du site s'efforcent de favoriser la découverte de la culture numérique sous toutes ses formes afin, disent-ils, “ *de former des consommateurs éclairés* ”.

Cet espace, où s'élaborent, des projets peut être comparé à un site similaire de la commune de Lannion qui se contente d'accueillir, dans des conditions difficiles, des jeunes du quartier venant ici uniquement pour jouer sur les ordinateurs. Le projet socio-éducatif serait sans doute du même type si l'on offrait à cette population une salle dotée de flippers et de baby-foot.

#### *La dynamique associative de Mic Armor à Paimpol*

Parmi les Cybercommunes, l'exemple de Paimpol révèle quelle dynamique un projet bien conduit peut générer dans un environnement assez éloigné géographiquement. Cette Cybercommune a été constituée à l'initiative d'une association de formation et de promotion des usages de l'informatique dont le président cherche à transformer les pratiques ludiques en véritable projet de télé-formation pouvant avoir des impacts sur l'économie locale. En effet Mic Armor est un lieu où des passionnés d'informatique se retrouvent autour d'un hobby qu'ils font partager auprès des plus jeunes (club twelves) lors d'ateliers de “ construction d'ordinateurs ” ou d'apprentissage des pratiques informatiques élémentaires. Mais c'est aussi un espace de formation aux outils bureautiques très prisé par des populations d'agriculteurs ou de marins pêcheurs confrontés à l'utilisation de l'informatique dans leurs professions. Faisant le pari de la qualité, ce centre a concentré ses moyens dans un lieu unique où il est parvenu, en réunissant des fonds publics et les participations des usagers, à s'équiper très correctement. La notoriété de cette qualité draine vers lui des publics venus de plusieurs dizaines de kilomètres alentour et acceptant de dépenser quelques dizaines d'euros pour acquérir une véritable compétence dans leur domaine. L'association a eu pour projet de créer, sur cette base, un centre de télé-formation, en partenariat avec des organismes de formation, qui générerait des emplois de formateurs sur cette commune en quête de reconversion

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

économique. Ce projet est aujourd'hui en suspens, du fait de la démission de son président. L'exemple de Mic Armor rappelle la précarité des dynamiques locales, souvent liées à quelques individualités.

Quoi qu'il en soit, cette expérimentation, très conversée à l'origine, fait peu à peu la preuve que l'utilisation des fonds publics associée à des compétences et à des projets forts est capable d'implanter des ressources de qualité sur le territoire à condition de les spécialiser avec discernement.

### *Plus de bénévoles que de professionnels*

L'étude quantitative a mis en évidence que la faiblesse des équipements techniques, associée à une faible qualification des animateurs, était néfaste à l'intérêt suscité par les équipements des Cybercommunes. En examinant de près le fonctionnement des sites, on comprend surtout que ceux-ci se situent dans un espace indéterminé entre l'offre de service public dont on pourrait attendre une permanence et une qualité minimale et la proposition d'un espace social à investir. Sur le premier point, la réponse est assez nette : il ne s'agit pas de mettre en place un nouveau service public pérennisé sous la forme actuelle. Il existe d'ailleurs des espaces où cette offre est mieux formatée que dans les Cybercommunes : les bureaux de Poste peuvent offrir des services de messagerie publique, les agences pour l'emploi, des dispositifs de recherche d'emploi, les salles de jeu, des accès aux jeux en réseau, etc. Les municipalités n'ont donc pas à s'engager prioritairement plus en avant dans cette voie.

Par contre, la perspective d'un espace social à investir est laissée en jachère par les élus à l'origine des projets alors que certaines pistes semblent devoir être explorées. Ainsi, le séminaire de travail mentionné plus haut, a montré la place réelle des bénévoles dans le fonctionnement local des Cybercommunes. Nous avons découvert des populations désireuses de s'investir dans une activité ouverte sur leurs collectivités locales d'origine. Qu'il s'agisse de transmettre des savoirs pour tirer le meilleur parti des technologies numériques ou bien d'utiliser celles-ci au service de projets didactiques, ces bénévoles trouvent avec le programme Cybercommune un espace où exercer leur pratique militante. Ce concept de " militantisme " nous a alerté sur la fonction que peut exercer l'Internet dans la vie sociale.

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Pour ces bénévoles, l'objectif principal est de réduire l'écart entre utilisateurs et non-utilisateurs des outils numériques. Ces "militants" de la promotion des outils de communication constituent en quelque sorte la réplique de ce que les pouvoirs publics mettent en place sans penser l'intégration de l'outil dans des projets d'usages.

Ce phénomène confirme que la réussite du dispositif repose en grande partie sur des individus volontaristes, capables de reprendre à leur compte une proposition technologique. Nous voyons des personnes consacrer plusieurs heures hebdomadaires dans une activité où elles projettent un véritable engagement dans la vie citoyenne ; *"j'ai du temps, et j'ai l'impression de pouvoir apporter quelque chose aux autres, même si je suis sorti du monde professionnel"* disent en substance ces jeunes retraités ou chômeurs engagés dans ces espaces. L'Internet constitue un "objet-valise", tel que le définit Patrice Flichy, que ces bénévoles utilisent à divers niveaux de leurs projets. Tous ces projets n'iront pas à leur terme, mais ils contribuent à la construction des usages qui se stabiliseront ultérieurement.

### 3) Les prolongements de cette évaluation

#### 3.1 Ce que la première partie de l'étude avait laissé en suspens

Les travaux menés au cours de l'année 2002 ont montré que la mise en place de l'infrastructure technique et la création de postes d'animateurs avaient porté leurs fruits, puisque la couverture territoriale était correctement assurée et que la fréquentation des centres Cybercommunes était globalement satisfaisante. Ils montraient aussi deux carences centrales, l'une portait sur la mise à jour des outils et des réseaux, l'autre stigmatisait l'absence de projets prolongeant la phase de découverte des techniques.

#### *La bonne échelle de l'expérimentation*

Par ailleurs, deux observations retenaient notre attention. Le séminaire réunissant les acteurs des cybercommunes qui avaient fait l'objet de l'évaluation qualitative, montrait l'importance des bénévoles qui venaient dans ces espaces pour mettre leurs savoir-faire à disposition des autres membres des cités où ils vivaient. La seconde observation s'appuyant sur les "scénarios d'émergence" soulignait l'extrême fractionnement des sites proposant des services similaires, alors que dans un même temps on constatait que des services de grande qualité étaient recherchés à l'échelle d'un territoire intermédiaire entre la commune et le Département. De ce dernier constat, nous tirions l'enseignement que ce n'est pas la multiplication des points d'accès qui suffira seule à faire émerger des pratiques autres que l'usage des simples *media* d'échange d'informations personnelles, il faudra offrir des outils et des ressources de savoir-faire à des porteurs de projets. Ajoutons à cela que les réseaux de pratiques sociales se déploient sur un territoire sensiblement similaire et que les bénévoles rencontrés pensent assez fréquemment à utiliser les ressources techniques pour faciliter les pratiques citoyennes à cette échelle.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

### *Connaître les acteurs à l'échelle des Pays*

La prise en compte de ces considérations rendait nécessaire d'analyser d'autres données dans cette seconde phase d'étude afin de mieux connaître les réseaux associatifs et militants qui utilisent les ressources de l'Internet pour leurs pratiques. Il est important d'identifier les types de pratiques de diffusions de travaux d'amateurs passionnés ou de créations artistiques mais aussi qu'elles pourraient être leurs demandes à l'égard des pouvoirs publics. La prise en compte des espaces dans lesquels se développe le tissu social et culturel qui recourt à l'Internet pour des usages de "proximité" conduit à identifier comme échelle de référence une aire proche des *Pays* qui se sont mis en place en Bretagne. Cette seconde étude a essayé de repérer des dynamiques de promotion des NTIC spécifiques à ces Pays, la raison essentielle de ce choix provient de l'organisation possible à une telle échelle de territoire. L'échelle du Pays facilite notamment la compréhension de l'articulation entre informations et pratiques locales et globales en réinterrogeant ces concepts en lien avec les usages offerts sur le Web.

## **3.2 Problématique**

### *La place de l'Internet entre le local et le global*

Cette seconde phase engage donc une réflexion sur la façon dont les usages sociaux vont s'inscrire ou non dans l'espace ouvert par la politique publique de facilitation de l'accès à l'Internet pour tous. Cette problématique, en apparence classique, recèle une originalité forte liée à la modification du rapport au territoire local qui, loin de s'effacer comme certains ont pu l'avancer, revient en force dans la construction des usages. On a vu dans la première phase de l'évaluation que l'introduction de l'Internet, via les Cybercommunes, n'impulsait pas de dynamique locale particulière. À cette échelle, d'autres pratiques pas nécessairement technologiques répondent facilement aux besoins existants, les fonctions de messageries personnelles ou de consultation de documents en ligne peuvent ainsi être offertes en de multiples lieux ouverts au public sur de longues périodes ou tout simplement à domicile.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

À l'opposée de cette dimension, on trouve de très nombreuses références à l'échelle planétaire ou chacun pourrait agir en s'affranchissant des contraintes de l'espace physique. Passée cette fascination vis-à-vis de l'opportunité de s'afficher sur la toile mondiale, les premiers travaux sur le sujet ont montré que les pratiques effectives de l'échange se limitaient souvent à l'échelle du quartier. L'intérêt de la présente étude consiste donc à situer et comprendre quel est le rôle que le réseau Internet joue dans l'articulation de ces deux niveaux.

Il s'agit aussi de connaître les acteurs de l'Internet local en dehors des sites institutionnels et commerciaux pour comprendre leurs éventuelles demandes, mais aussi réticences vis-à-vis des offres des collectivités territoriales. Ces acteurs se reconnaissent souvent assez bien dans l'image de l'Internet libertaire et revendiquent cette indépendance, cependant une telle position ne recouvre pas la position de l'ensemble de ceux qui diffusent des informations sur l'Internet. Elle n'a pas de sens non plus pour les créateurs de sites personnels qui pourraient toutefois se situer en position de demandeurs de soutien technique, de fédération, de recensement ou d'hébergement sur des portails officiels. Il serait vain de tenter de cartographier finement le paysage des sites de la région, mais nous pouvons toutefois repérer les principaux reliefs ainsi que la vitalité effective de cette activité.

Après avoir commencé à mettre en place ces éléments, on peut alors se poser la question de la place de ces dispositifs parmi les médias et outils de communication. Quelles fonctions occupent-ils dans les pratiques de circulation d'information, de coordination, d'expression, ou encore dans construction du lien social ? Doit-on utiliser le microscope, le macroscope ou construire un mésoscope pour comprendre les fonctions ? Il serait sans doute aussi prématuré de voir ici la répétition de phénomènes déjà connus, mais si certaines séquences s'inspirent du passé ou répliquent l'histoire de la télématique voire la constitution des premières gazettes ou radios libres, on ne peut réduire ainsi ce que nous observons.

### 3.3 Méthodologie



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

En raison de la nature pour le moins complexe de l'objet à étudier, il est évidemment indispensable avant tout de le décomposer en plusieurs éléments.

### *Les territoires*

Le découpage de l'étude s'est donc opéré en fonction de territoires où il s'agit d'identifier l'unité sur laquelle on travaille et de construire un échantillon tenant compte de particularités socio-démographiques et économiques, mais susceptibles de montrer la diversité des situations bretonnes. L'unité qui semblait la plus pertinente à l'issue de la première phase de l'étude étant le *Pays*, nous avons procédé à une première exploration des pays et de leurs programmes affichés ou réels de développement des NTIC sur leur territoire. Lorsque nous rencontrons des situations comparables, le critère de sélection correspondait à une meilleure représentation de la variété territoriale en termes d'urbain/rural, de représentation des départements, d'activités dominantes.

Nous avons ainsi retenu 5 aires de territorialités correspondant aux Pays de Brest, Pays de Centre Ouest Bretagne, Pays de Vannes, Pays de Vitré et Pays de Trégor-Goëlo.

### *Les sites*

La seconde unité est celle du corpus des sites recensés et identifiables comme étant propres à la région Bretagne. Le premier travail exploratoire a consisté à photographier globalement l'offre des sites bretons qui concerne le cadre de l'étude. C'est ainsi qu'un panel a été construit en s'appuyant sur les cinq catégories de sites repérées à cette occasion<sup>3</sup>.

Cette sélection effectuée, nous avons recherché l'existence de sites appartenant à ces catégories sur l'ensemble des cinq Pays, ce qui a ramené le corpus à des dimensions exploitables. L'usage des moteurs de recherche<sup>4</sup> et des liens hyper-texte rend seul possible un

<sup>3</sup> 5 catégories initiales de sites : (1) Les sites des collectivités locales (communaux et associatifs), (2) sites coopératifs créés par des mairies associations (ces sites favorisent la diffusion et la discussion d'informations), (3) les sites individuels passionnés ou militants, (4) les blogues, (5) les sites des associations et acteurs sociaux.

<sup>4</sup> Outre les moteurs de recherche génériques, nous avons eu recours à des moteurs bretons spécifiques tels que "Breizhoo" ou "Breizhat.com" mais aussi à des annuaires et portails bretons tels que "Bretagnenet.com", "gwenhadu.com", "portail breton.fr" ou

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

fastidieux travail de recouplement qui réduit le risque de mauvaise interprétation du contenu des sites. La contrepartie de cette méthode est qu'elle met en évidence les sites les mieux référencés, mais fausse naturellement la réalité de la photographie des acteurs du pays. De nombreux sites personnels, et a fortiori des *blogues* sur les lesquels nous reviendrons, ne sont pas repérés de la sorte.

À l'issue de cette seconde sélection, on détermine les catégories d'acteurs sur lesquelles nous allons centrer notre étude. À ce niveau de sélection, il faut visiter soigneusement les pages essentielles et parfois même les liens qui partent de ces pages. Si parfois certaines catégories sont totalement absentes de plusieurs pays, il est le plus souvent nécessaire de procéder à des sélections parmi une petite dizaine de sites équivalents. La sélection est organisée selon des critères de "vitalité", de date de création du site, de ses mises à jour, de l'utilisation effective des forums, de la fraîcheur des informations diffusées, etc.

### *Les acteurs et les usages*

La troisième unité est celle des acteurs qui œuvrent sur le web et/ou sur leur territoire physique. Pour établir des interrelations, nous avons commencé par repérer les caractéristiques de ces acteurs sur le terrain. Des séries d'entretiens directifs ont été menées auprès des responsables politiques et administratifs des Pays sélectionnés ainsi qu'auprès des éventuels chargés de mission de développement des NTIC. Ces entretiens préalables ont ainsi permis d'identifier les acteurs les plus cités ou qui apparaissaient comme personnes ressources locales. Pour que cette méthode demeure exploitable, ces listes ont été limitées à 10 par Pays.

Dans un second temps, nous avons identifié les personnes les plus actives sur le Web au niveau local à partir des données extraites des sites Internet : le mail est alors le premier moyen de contact. Toutefois la faible voire l'absence totale de réactivité des interlocuteurs ne permet pas d'exploiter tous les sites sélectionnés. C'est ainsi que l'on a souvent eu

---

encore "retzpire.com" et de nombreux sites-portal valorisant divers aspect de la vie et de la culture bretonne tels que "gwalarn.org" et enfin des portails relatifs à des villes ou pays spécifiques.

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

confirmation qu'il s'agissait de “ sites fossiles ” créés voici quelques années, et ayant laissé leur empreinte sur les moteurs de recherche une brève existence.

Nous avons ensuite essayé de croiser cette liste avec celle des acteurs mentionnés lors des entretiens au sein des Pays. L'écart observé entre ces deux listes est significatif.

Les personnes appartenant à la liste issue des sites Internet ont, elles aussi, fait l'objet d'un entretien semi-direct, le plus souvent en face à face à raison de quinze à vingt entretiens par Pays.

## 4) L'avenir de la formation des usages

Il serait hasardeux d'échafauder des prospectives à partir de l'évaluation des premières tentatives d'usages citoyens de l'Internet public, mais un certain nombre d'éléments sont à ce jour suffisamment explicites pour que nous puissions tenter d'esquisser des pistes pour l'avenir. La question du territoire où se développent les projets n'est pas épuisée par l'inventaire des expérimentations de Cybercommunes. Même si les Cybercommunes devaient marquer une pause dans leur croissance, d'autres initiatives publiques montrent localement que l'Internet public intéresse directement la vie politique locale, tout en s'ouvrant vers une dimension plus globale

### 4.1 Quelques pistes de réflexion

#### 4.1.1 *Repenser le territoire*

Les réseaux traduisent à la fois une forme d'organisation sociale et une pensée du contrôle à exercer sur les espaces publics. Le cas de l'Internet suscite bien des controverses quand il s'agit de savoir si nous sommes en présence d'un réseau libertaire ou libéral, mais sa structure maillée opposée au traditionnel réseau "en étoile" laisse toujours éclore de nouvelles utopies. À plus d'un titre, les transformations des formes de ces réseaux doivent être évaluées pour ce qu'elles nous révèlent sur les rapports des citoyens vis-à-vis de diverses échelles territoriales. L'organisation spatiale des infrastructures de réseau a jusqu'à présent étroitement épousé les formes de réseaux vestiges de l'organisation sociale des siècles derniers. Avec l'Internet, il devient impossible de penser le réseau à partir de nos habituelles métaphores issues du territoire ; même si l'on parle d'autoroutes de l'information, le paradigme des ponts et chaussées perd une grande partie de ses vertus heuristiques. Partant de là, on aurait rapidement tendance à penser que l'organisation sociale subit parallèlement les mêmes métamorphoses et que les distances physiques sont abolies par l'extension du paradigme numérique.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Pourtant, le réseau doit bel et bien s'ancrer dans des espaces concrets et trouver des aires de fonctionnement dans l'espace physique quotidien. L'expérimentation des Cybercommunes prenant cette considération en compte est exceptionnellement riche en enseignements. Les décideurs d'une Région ont tenté de répondre à une question trop rarement posée : comment l'espace territorial peut-il faciliter l'appropriation des usages de l'Internet ?

#### 4.1.2 Poser les bases des usages

Première étape : mettre en place un maillage géographique

Un élément fondamental du projet Cybercommunes consistait à mailler le territoire géographique de points d'accès au réseau. Outre une revendication de la démocratisation de l'accès à l'outil et l'atténuation de la fracture entre rural et urbain, ce maillage introduit idéalement un nouveau rapport à l'espace dans le lequel tous les points du réseau virtuel sont équidistants. Les référents topographiques restent prégnants tant dans l'extension de l'offre d'accès public que dans les représentations métaphoriques du nouveau réseau.

Là où de nombreuses expérimentations des usages pêchent par une représentation *u-topique* du réseau technologique, le projet des Cybercommunes a fait du lieu d'usage une priorité forte. À trop souligner les limites d'un choix centré sur les infrastructures locales existantes, nous aurions vite tendance à occulter l'intérêt d'une approche sensible à l'insertion des outils technologiques dans l'espace des pratiques sociales.

Certes, l'évaluation a montré que, loin de gommer les références au territoire, la répartition des Cybercommunes a exacerbé les querelles de clocher. Les replis autour de l'identité communale ont été très marqués dans la construction des usages où, finalement, chaque commune a dupliqué le dispositif de sa voisine.

Certes, en se préoccupant de la répartition géographique des points Cybercommunes, on met en évidence que les offres de services publics ne sont pas équivalentes en chaque lieu et l'on mésestime l'importance des réseaux immatériels qui se tissent au-delà des limites communales.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Pourtant, sans ce préalable, toute la réflexion à présent engagée par les pouvoirs publics sur le développement des pratiques demeure purement spéculative. L'équipement préalable des sites publics est aussi nécessaire que fut la distribution des terminaux Minitel pour l'essor de la télématique au début des années 80. Partant de ces lieux, on observe que les Cybercommunes font apparaître deux types de besoins bien distincts : d'une part des équipements publics de proximité et d'autre part des ressources à partager en réseau. Or, la nature même du *medium* et les discours sur les usages sont propres à maintenir cette confusion des niveaux entre ces besoins locaux et globaux sur lesquels nous devons revenir.

#### Deuxième étape : doter le territoire de ressources publiques

Les ressources requises sont de trois natures : matérielles, humaines et logicielles.

Pour que l'offre technologique soit également répartie, il faut doter le territoire d'espaces physiques de découverte de la technologie. L'accès aux services de l'Internet suppose évidemment de franchir plusieurs types d'obstacles discriminants où l'on trouve bien évidemment l'accès à des outils encore rares dans la population française. L'ordinateur domestique fait encore partie de ces biens de consommation qui n'ont pas trouvé leur place parmi les usages des outils domestiques. Si la société digitale est manifeste dans tous les appareils électroménagers, l'ordinateur n'a toujours pas trouvé sa place dans la maison où il reste principalement cantonné aux usages de formation et de jeu.

Mettre des ordinateurs à disposition des citoyens dans les lieux publics restait donc un préalable à tout développement des pratiques en ligne. L'évaluation des Cybercommunes a par ailleurs montré que l'ordinateur est rarement utilisé sans périphériques d'acquisition et de production de documents.

Avant d'oser aborder un objet technologique aussi complexe que l'ordinateur, il faut mettre les usagers en confiance. La confrontation homme/ordinateur passe obligatoirement par la médiation d'une tierce personne. La fonction des animateurs, ainsi que le montre leur profil, est plus centrée sur la pédagogie que sur l'expertise technique. Le travail des animateurs

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

consiste donc à intégrer la machine dans un projet d'usage. Leur démarche vis-à-vis des usagers consiste à résoudre avec l'utilisateur des problèmes très concrets et non à montrer les potentiels d'une technique. Leur démarche doit être volontaire vers des publics ciblés (dirigeants associatifs), eux-mêmes potentiellement vecteur de diffusion des usages de l'outil technologique.

Bien évidemment cette méthode est coûteuse en temps car la durée de l'approche varie en fonction de la capacité des publics à imaginer une situation de proximité avec ces nouveaux outils. Après l'intérêt des " pionniers ", il s'écoule beaucoup de temps avant que ne s'opère un élargissement des pratiques aux populations qui, sans être hostiles aux innovations, ne parviennent pas à les inscrire dans un cadre de référence. On observe une rupture franche entre les pratiques initiales des pionniers, axées sur les techniques et leurs performances, et les usages qui se stabilisent autour d'une pratique habituelle inscrite dans leur vie sociale. Ce passage d'un niveau d'attente à l'autre est souvent appréhendé de façon complémentaire par les bénévoles qui rejoignent les Cybercommunes alors que les animateurs se centrent sur leur mission première de faciliter les premiers pas de la découverte.

Le troisième niveau de la familiarisation concerne l'accès aux logiciels. Il convient de distinguer, ici encore, deux niveaux pour aborder les logiciels. D'une part, il existe une demande de formation, souvent à finalité professionnalisante, concernant des standards de traitement de texte, de tableurs ou de bases de données. Et d'autre part, on doit prendre en compte une demande floue du type " *qu'est-ce que je pourrais bien faire avec un ordinateur ?*". Dans le second cas, nous retrouvons la situation abordée précédemment où le questionnement porte essentiellement sur la façon d'insérer l'outil informatique dans des pratiques usuelles. Là encore, on soulignera l'intérêt de montrer concrètement que l'ordinateur peut aider à réaliser des tâches simples et qu'un logiciel est avant tout une forme de savoir faire disponible dans la machine pour répondre aux attentes de novices. Quand on interroge l'avenir des usages de l'Internet, on ne peut se désintéresser de la puissance logicielle masquée dans les interfaces pour pallier l'absence de compétences de l'utilisateur. L'informatique ne deviendra pas adulte tant qu'il faudra recourir à des savoirs de techniciens

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

activer les fonctions qui intéressent l'utilisateur. Tant que le *plug and play* restera un vœu pieux faisant office d'argument publicitaire l'ordinateur restera un étrange objet.

Il est sans doute de la responsabilité publique de favoriser l'accès des citoyens au paradigme informatique en combinant ces trois types de ressources qui facilitent une approche élargie des nouveaux outils.

### Troisième étape : penser les services numériques

Le tout numérique demeure un vague concept tant qu'il n'est pas visible au quotidien. La dernière décennie a manifesté la place des technologies digitales dans la société dont l'organisation s'est, après plusieurs années d'annonces infondées, transformée en lien avec la progression des machines et réseaux numériques. Toutefois, une grande partie des populations occidentales n'a pas pour l'instant été acteur de cette évolution. Des programmes du type Cybercommunes ouvrent une brèche en interrogeant l'utilité publique de la technologie.

Le lien avec le territoire aide à aborder cette question car il interroge l'espace physique où se développent les pratiques sociales et à partir duquel se construit l'action. Le territoire dont il faut construire la pensée en lien avec les pratiques de l'Internet est partagé selon une dimension territoriale et une dimension thématique.

D'une part, un service de proximité doit être offert aux citoyens comme complément à des services existants où l'on peut repérer quelques éléments récurrents :

L'animation socioculturelle : le plus souvent en direction de jeunes publics, ce type d'usages observé dans les Cybercommunes nous a davantage renvoyé vers des problématiques classiques liées à l'offre d'activités ludiques en direction de publics adolescents...



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

La correspondance électronique : le plus souvent sous forme de mails ou, de façon plus anecdotique, de visioconférences ou à défaut d'être équipés à domicile, les citoyens peuvent attendre une offre de service public. Ces fonctions basiques peuvent être assurées par n'importe quel type de structure (Poste, mairies, magasins de proximité), voire être en accès libre sur des automates. Soulignons toutefois que la logique d'individualisation généralisée des pratiques d'information et de communication limite ces usages publics à une phase transitoire de découverte.

Les recherches d'informations : il peut s'agir d'informations visant à trouver un emploi ou à acquérir des connaissances professionnelles minimales ou de recherches à caractère scolaire ou universitaire (souvent dispensées dans les établissements d'origine). D'autres recherches d'information sont qualifiées de ludiques car elles sont autant axées autour du plaisir du "surf" que sur la qualité de l'information obtenue. Sans entrer dans les détails, nous nous situons ici davantage dans des problématiques de "lecture publique" pensées dans le cadre de bibliothèques municipales.

Les télé-services : il s'agit d'offrir à l'ensemble des citoyens de la nation un accès non discriminatoire à des services administratifs fournissant des informations ou des aides à la vie quotidienne (téléchargement de documents, actes administratifs en ligne, etc.). Ces services relèvent directement des équipements administratifs municipaux.

Si ces fonctions principales constituent chacune un objet d'étude et de débat particulier, elles ne modifient nullement par elles-mêmes les formes d'organisation territoriale classiques.

D'autre part ce qui est en jeu de façon plus significative aujourd'hui, c'est la façon dont le réseau rend l'offre accessible selon des critères thématiques et non plus uniquement territoriaux.

On a vu dans le cas des formations qualifiantes que l'argument de la proximité n'est plus recevable dès lors que l'offre de service est excellente. Ce qui est vrai pour la formation professionnelle l'est tout autant pour accéder à une aide indispensable à la réalisation d'un

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

produit numérique (site Internet, vidéo numérique, digitalisation de sons ou d'images, etc.) ou pour participer à une visioconférence. Le territoire peut donc être repensé et découpé sans inconvénients majeurs en centres de ressources thématiques fournissant des ressources logistiques et humaines.

Mais n'oublions pas, ce serait un paradoxe, que nous sommes en train de passer d'une logique de territoire à un ensemble de pratiques virtuelles ; c'est-à-dire que les réseaux numériques sont censés, à terme, compléter les autoroutes et routes de campagnes dans nos futures pratiques sociales. Lors d'un séminaire organisé avec les acteurs locaux, nous avons vu des bibliothécaires commencer à exprimer le fait que les concepts d'objet livre et de bibliothèque municipale perdaient de leur consistance au profit de mutualisation des fonds et des outils de recherche.

Enfin, parallèlement à ces offres de services publics, on ne saurait négliger l'activité que les internautes exercent en dehors de ce dispositif et que l'évaluation des Cybercommunes n'a pas pris en compte. Ce sont les acteurs associatifs militant dans diverses structures et les créateurs d'informations au sens large (information locale thématisée) ou bien encore des artistes (musique, vidéo, photo, etc.) qui animent ces réseaux. Une bonne part de leur activité s'exerce au niveau local et leur offre de service concerne cette échelle, mais leur activité est souvent ouverte hors de toute considération territoriale. Qu'il s'agisse de fédérer au niveau régional, national ou international des militants d'une cause ou bien d'animer un groupe d'internautes sans ancrage territorial, nous sommes en présence d'individus ou groupes qui s'émancipent d'une inscription exclusivement locale. Il ne faudrait pas pour autant négliger que ces acteurs s'inscrivent néanmoins physiquement dans leur espace d'origine ; cette confusion des niveaux d'action (physique et *cyber*) conduit souvent à occulter la complémentarité des deux niveaux de leur vie citoyenne.

C'est pourquoi avant d'aller plus en avant dans les prospectives sur l'avenir de l'Internet dans la région Bretagne, nous allons nous intéresser à l'analyse de ces niveaux local et global.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

#### *4.1.3 Le “ Pays ” articulation du global/local ?*

On fait aujourd'hui le constat que les présupposés des initiateurs de la politique des Cybercommunes et des acteurs de terrain reposent sur une indistinction entre les logiques locales et globales. La pseudo-pensée glocale qui en résulte traduit alors une confusion entre deux types d'objectifs qui, à défaut d'être contradictoires, ne sont pas réductibles à une seule logique. Les pratiques s'articulent bel et bien selon les deux axes ci-dessus, mais les représentations du local et la construction identitaire nécessitent avant tout un ancrage territorial. C'est alors qu'interviennent les politiques décidées à chaque échelon de la vie sociale et que les découpages administratifs ne traduisent pas avec réalisme.

#### *Le pays : échelle du cyber-territoire*

La notion de “ Pays ” en émergence, à partir de laquelle avait été pensée cette seconde phase de l'évaluation ne s'est pas retrouvée sur le terrain de façon évidente et pourtant, à l'heure du bilan, elle demeure pourtant pertinente. C'est en effet souvent à cette échelle, et parfois sous cette identité commune, que se construisent actuellement des projets au sein de réseaux d'acteurs locaux habitués à réguler leurs cohabitations et à construire des actions collectives. C'est aussi à l'échelle territoriale du Pays que se pense une offre de ressources en ligne ou sur site, de même que l'offre de services d'informations. Le réseau citoyen accompagnant l'émergence de réseaux technologiques constitue donc l'élément basique indispensable au maintien d'un possible contrôle démocratique des circulations d'information sur l'Internet.

Le global, dans le cas des usages développés dans le cadre des Cybercommunes et des initiatives similaires, n'est pas le global planétaire si souvent annoncé, mais un réseau relationnel parfois organisé à l'échelle du Pays. Sans être formulé distinctement, le discours des bénévoles reprend souvent cette idée que l'Internet permet d'organiser des réseaux locaux au-delà des limites territoriales. Ces bénévoles sont capables d'inscrire cette organisation globale du réseau et d'en tirer des bénéfices dans les espaces balisés de leur environnement. Ils ne militent pas pour la construction d'un village planétaire, mais veulent simplement que

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

l'activité menée dans leur village s'enrichisse de pratiques menées ailleurs sur la planète et soit, de ce fait, plus efficace.

### *Les innovateurs du local*

Comme lors de la naissance de toute nouvelle technologie permettant une circulation inédite des informations entre les hommes, l'Internet passionne et fascine. C'est cette situation que nous retrouvons dans les Cybercommunes où les bénévoles se mobilisent pour faire adhérer leurs concitoyens à de vagues projets qu'ils peinent à formuler. Si nous admettons aisément avec Philippe Breton<sup>5</sup> que nous sommes parfois en présence d'une pensée mystique servie par les vestales de l'Internet, il faut se garder d'une vision trop caricaturale. En effet, ces bénévoles se mettent avant tout au service, eux et leurs machines, de projets que leurs proches voisins pourraient voir aboutir. Une configuration intéressante se dessine où se côtoient des équipements et fonds publics, des objets technologiques et leurs clercs et des porteurs de projets dynamiques. De ce creuset naît, non pas une nouvelle communauté, mais un ensemble de réseaux communautaires organisés dans le cadre de nouvelles entités territoriales en train de se construire.

Un autre élément innovant retient notre intérêt : ces acteurs travaillent à la fois à produire le medium et le message. Ces réseaux ont comme caractéristique, propre à la genèse de toute technologie de communication, de rechercher des contenus pour légitimer leur existence. Au fur et à mesure que se construisent les réseaux numériques, que les ordinateurs, terminaux et périphériques se multiplient, naissent de nouveaux produits mais aussi de nouvelles circulations de l'information. On assiste aux prémices de réseaux d'échanges parallèles où l'information trouve, elle aussi, un statut nouveau entre local et global. Local car ceux qui produisent et reçoivent cette information partagent tous un même espace territorial. Global car ces mêmes personnes ne limitent pas leur système d'information à cet espace.

---

<sup>5</sup> BRETON Philippe, Le culte de l'Internet, une menace pour le lien social ?  
Paris, La découverte, coll sur le vif, 2000, 125 p.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

La particularité des réseaux d'information en train de se construire est qu'ils se reconfigurent en permanence entre ces deux dimensions, au gré des récepteurs. Aucun média traditionnel (presse, radio ou télévision) proclamé local n'a la capacité d'offrir cette variation d'échelle et surtout, tous excluent le récepteur de la construction de l'information, et de son dispositif de production. On se gardera toutefois de professer des discours iréniques sur la transformation de l'information publique par les nouvelles technologies ; ils sont toujours victimes de l'illusion de la nouveauté. Mais nous soulignons toutefois l'intéressante conjonction de phénomènes dans laquelle la dimension territoriale concourt à définir une identité pour l'information sans la limiter, où les acteurs deviennent potentiellement producteurs/récepteurs de l'information grâce aux outils techniques de lecture/écriture, où l'intermédiation institutionnelle des médias tend à s'estomper, où l'audience potentielle est globalement planétaire...

### *Nouvelles citoyennetés ?*

Comment l'usage généralisé de l'Internet sur un territoire pourrait-il transformer les pratiques citoyennes ? Cette question présente depuis le lancement du programme Cybercommunes nous conduit à nous interroger sur l'articulation entre pratiques virtuelles en réseau et pratiques locales physiques et virtuelles. Le global renvoie à une extra-territorialité plus ou moins construite selon les acteurs auxquels nous nous intéressons ; pour certains il s'agit d'une organisation nationale ou internationale à laquelle ils se réfèrent (et appartiennent parfois), pour d'autres il s'agit d'un hypothétique "ailleurs" englobant qui légitime l'action locale. Cette dernière dimension est fort intéressante car elle procède plus de "la bouteille à la mer" que de la diffusion médiatique qui, notamment, découlerait du choix de canaux de diffusion. Les nouvelles citoyennetés qui se profilent jouent de cette capacité à procéder à des interactions entre les niveaux d'informations et d'action. On observe de la sorte la configuration suivante entre action et information et niveau local et global :

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Source d'informations		Effets potentiellement positifs sur		
Globales	Locales	<i>Les produits d'information</i>	<i>l'action</i>	
+	-	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	Effet au niveau global
-	+	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
+	+	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
-	-	<i>Non</i>	<i>Non</i>	
=====				
===				
+	-	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	Effet au niveau local
+	+	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
-	+	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>	
-	-	<i>Non</i>	<i>Non</i>	

La multiplication et l'hybridation des sources multiplient les situations générant action ou information tant au niveau local que global. Dans un premier temps, nous avons prêté une attention particulière aux situations purement locales en repérant la façon dont les acteurs de l'Internet agissent au niveau local, la seconde phase de l'étude s'intéresse en plus à la façon dont ils produisent des informations à partir du local vers le global et aux façons dont ils transforment leurs actions locales en informations globales. Pour que l'approche soit complète, il reste donc à voir comment les informations globales (spécifiquement à l'échelle des Pays) sont transformées en informations et actions locales.

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

## 4.2 L'application des projets à l'échelle des Pays

### *Innovation et Pays institutionnels*

Les Pays constituent de toute évidence un intermédiaire à la fois pour la prise de décision politique et pour la mise en œuvre des usages. Parfois des projets sont imaginés à ce niveau, le projet élaboré par le Pays de Trégor-Goëlo fut de ceux-ci.

#### Un programme de développement pour un Pays

En marge de Cybercommunes, le projet *leader* + correspond à une partie rurale (55 communes pour 63 961 habitants) du Pays du Trégor Goëlo, entourant la technopole urbaine de Lannion. Le Pays souhaite être identifié comme un “ *Cyberpays mettant les technologies de l'information et de la communication au service du développement* ”. Afin de favoriser un développement simultané des espaces ruraux et urbains, le Pays voulait éviter “ *l'approfondissement d'une fracture numérique entre territoire urbain et territoire rural, en créant les conditions nécessaires à l'égal accès aux réseaux d'information et de communication à Internet à un coût abordable* ”. Pour cette même raison, le projet Leader + souhaitait instaurer “ *un flux d'échange technologique et technique entre le territoire urbain vers le territoire rural afin d'irriguer l'ensemble du tissu socio-économique rural* ” et “ *déployer sur l'ensemble du territoire des réseaux à Haut Débit, clef du développement rural* ”. Une des missions du Pays consistait donc à “ *créer une dynamique partenariale de Pays autour de nouveaux savoir-faire* ” pour favoriser les initiatives consistant à “ *établir des relations de proximité à distance* ”.

Cette formulation du projet, exprimée dans le dossier de candidature *Leader* +<sup>6</sup>, mettait en avant une politique de développement économique, mais aussi une pensée du territoire social où, grâce aux NTIC, s'établiraient des relations de *proximité à distance*. *Leader* + proposait de s'appuyer sur le dispositif Cybercommunes existant, en promouvant les usages et services

---

<sup>6</sup> *Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs les produits et services des territoires*, mai 2002

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

qu'il qualifiait selon trois catégories pertinentes : *les usages élémentaires centrés sur l'utilisation des outils et leur maniement, les usages communautaires centrés sur la vie collective, les usages économiques et professionnels.*

Les usages communautaires centrés sur la vie collective s'inscrivaient dans une perspective socio-politique énoncée ainsi : “ *Cette dimension implique une expérimentation de nouvelle gouvernance en s'appuyant sur l'e-démocratie pour permettre [...] une nouvelle relation citoyenne au sein de la sphère démocratique en concourant à l'accès aux informations économiques, sociales, culturelles et environnementales pour les TIC* ”.

#### *Une mise en œuvre difficile*

Ce programme a reçu, à la fin de 2002, le soutien de l'Europe et a été mis en œuvre dès lors par le Pays de Trégor Goëlo. Cette mise en œuvre rencontre des problèmes liés en grande partie à la difficulté de s'extraire de la référence aux fonctionnements locaux existants. On retrouve ainsi en tête des demandeurs habituels chasseurs de subventions, passés maîtres dans la construction des dossiers de ce type, mais fort peu de nouveaux entrants. Il n'est pas certain que ce programme évite de reproduire le phénomène d'aubaine dont a souffert le programme des Cybercommunes. Les élus des petites communes concernées devraient avant tout autre chose être sensibilisés aux enjeux du déploiement des infrastructures et à la création d'usages dans les espaces municipaux. Or ce travail n'est pas encore engagé et si l'on se réfère, par exemple, à l'automobile qui n'a été pensée dans les politiques publiques d'équipements locaux qu'au terme de plusieurs décennies d'utilisation, on comprend qu'avant d'intégrer des réseaux immatériels dans les projets des petites communes rurales il risque de s'écouler un temps significatif.

Le projet d'établir “ *une nouvelle relation citoyenne au sein de la sphère démocratique* ” grâce aux NTIC, connaîtra sans doute quelques vicissitudes de mise en œuvre aussi longtemps que ces technologies numériques n'auront pas d'effets “ palpables ” sur la vie sociale. Cette remarque suppose donc que la viabilité de tels projets repose aussi largement sur une connaissance des mécanismes de l'innovation, sur un important travail d'évaluation des expérimentations existantes et sur une sensibilisation et une information très concrètes des acteurs impliqués.



L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

### *Les innovateurs dans les pays*

L'étude entreprise depuis plusieurs mois par l'équipe CRAPE/ONTICM de Lannion a repéré les acteurs non institutionnels les plus dynamiques sur l'Internet breton. Cette sélection nous a contraint à clarifier un certain nombre de paramètres différenciant les groupes qui agissent et informent sur le territoire, ceux qui n'assurent qu'une seule de ces fonctions et ceux qui allient territoire et global. En s'appuyant sur la méthodologie de Florence Le Cam, chercheur au CRAPE/ONTICM, expérimentée au Québec, il a été possible de repérer à partir des moteurs de recherche et de citations convergentes, un certain nombre de sites représentatifs de l'activité menée hors des champs institutionnels. Après sélection, nous catégorisons ainsi ces acteurs :

- *Institutions territoriales*, il s'agit dans ce cas d'acteurs institutionnels qui nous intéressent néanmoins lorsque nous recherchons les outils publics mis en place pour accompagner les initiatives non institutionnelles.
- *Institutions spécialisées locales, enseignement, bibliothèques* qui sont parfois fournisseurs d'informations concernant les activités locales, mais sont dans tous les cas médiateurs entre des sources institutionnelles et les citoyens.
- *Médias marginaux*, cette catégorie concerne tous les supports empruntant les caractéristiques de la presse écrite (PQR, PHR, magazine), de la radio, voire de la télévision. Cette catégorie mêle étroitement les sources et destinataires que ceux-ci se situent au niveau local ou global. Toutefois, une caractéristique dominante est que l'identification du local de référence est toujours possible sur ces sites : *le journal de Vitré...*
- *Collectifs de fait*, il s'agit de rassemblements de citoyens qui peuvent être fortement organisés au niveau territorial (comité de soutien ou d'opposition à des dossiers locaux par exemple) ou à un niveau plus large (promoteurs de la musique bretonne). L'hétérogénéité des contenus ne doit pas masquer une certaine unité dans les constructions d'usages. L'Internet est utilisé pour sa capacité de diffuser

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

des informations au sein de collectifs constitués et ce n'est qu'à la marge que se manifeste un désir d'agir et d'informer au-delà de la proximité géographique ou thématique existante.

- *Associations d'usagers* qui constituent des groupes qui n'ont pas pour projet de produire du contenu mais simplement d'utiliser les fonctions de coordination des groupes et de diffusion d'infos services destinées aux seuls membres de ces groupes (clubs sportifs par exemple) Dans ce cas informations et actions n'ont pas vocation à s'exercer au-delà du seul local, et c'est davantage le temps qui est géré que l'espace.

- *Associations altruistes* qui utilisent l'Internet avec l'ambition évidente de faire partager leur expérience ou le soutien de leur cause au-delà des espaces sociaux délimités géographiquement. C'est autant l'action que l'information qui ont pour projet d'être relayées par le site entre le local et le global.

- *Des individus* entrent dans notre panel dans la mesure où aidés par les fonctions logicielles des outils informatiques, ils peuvent avoir une activité en ligne aussi performante que celle de groupes. On ne s'intéresse ici qu'à la défense de causes, à la promotion d'activités ou à la diffusion de productions culturelles, scientifiques ou autres. Bien que cela ne constitue pas l'objet des travaux en cours le repérage du phénomène des weblogues permet de mesurer l'importance de la multiplication des logiciels d'auto édition dans cette nouvelle forme de production et médiation de l'information.

Bien évidemment ces différents émetteurs ont conçu et développé des produits hétérogènes tant dans leurs formes que dans leur conception (parfois sous-traitée) mais une analyse formelle de ces différences n'apporterait rien à notre propos. On note aussi des différences importantes de mise à jour qui révèlent parfois que l'on est en présence d'un site fossile, c'est-à-dire un site qui ayant existant a laissé une empreinte sur la toile, reste référencé mais a cessé de vivre parfois depuis plusieurs années. Ces sites fossiles peuvent souvent faire l'objet d'une datation qui situe leur origine entre 1998 et 2001, ce qui correspond à une ère de

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

découverte des outils qui ont été expérimentés pour tester des fonctions et non pour s'inscrire dans des usages.

### *Que fait-on avec ces sites ?*

L'autre entrée de l'étude des pratiques de l'Internet à l'échelle des pays consiste à sérier les principaux usages existant à l'heure actuelle, sans chercher ni à les qualifier ni à les quantifier. Toujours à partir de l'inventaire général des sites répondant aux critères d'origine ci-dessus, nous essayons de repérer quelles sont les fonctions que l'on retrouve le plus fréquemment. Nous avons travaillé sur les fonctions suivantes qui sont parfois largement distribuées entre les catégories d'émetteurs précédents.

*Le militantisme* est une fonction que l'on retrouve assez fréquemment sur l'Internet au niveau local. Parfois le site est totalement consacré à une cause ou à des idées revendiquées dans le nom du site, mais très souvent cette fonction est confondue avec d'autres et l'on trouvera sur un site écologiste militant, des petites annonces en ligne ou, au détour de pages personnelles, une invitation explicite à rejoindre une cause. La dimension mêlant le local et le global est ici très présente bien que certains sites globaux prolifiques ne reflètent nullement les actions menées localement, inversement des sites relayant des informations globales riches peuvent se traduire par une pauvreté des contenus locaux mais correspondre à une forte activité locale.

*Informations de type journalistique*, cette catégorie est difficile à définir par son contenu, mais l'intention et les genres de références sont souvent explicites dans ces publications en ligne. La production d'informations locales se révèle toutefois pauvre eu égard à la revendication de l'inscription territoriale. L'originalité provient davantage de la capacité à créer un genre d'information hybride entre ces deux dimensions et parfois à tenter des interactions avec les internautes sous forme

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

de forum.

*Formation, orientation professionnelle*, les sites que nous classons dans cette catégorie n'étant pas institutionnels, il s'agit plutôt de partage de connaissances ou de conseils élémentaires aux pratiquants des activités constituant l'objet du site. Toutefois les produits présentés peuvent s'avérer pertinents et mériteraient sans doute d'être davantage valorisés par un référencement plus sérieux.

*Promotion culturelle*, ces sites répondent à la double fonction de promotion d'une activité, parfois d'une production et d'une tentative de mise en réseau ou de contacts d'acteurs dispersés sur un territoire. Dans notre corpus, la dimension culturelle liée à culture bretonne s'est imposée assez naturellement tant elle constitue une illustration de ce que leurs promoteurs peuvent en attendre. Toutefois la capacité d'exportation de cette promotion est indéniable et un site, tel celui du festival *des vieilles charrues* montre clairement que l'on cherche dans ce cas à atteindre principalement le niveau global.

*Promotion commerciale*, les sites choisis dans cette catégorie peuvent être proches de la promotion de produits culturels ou concernés des produits qui ne s'inscrivent pas dans les circuits traditionnels de distribution commerciale. Dans cette dernière catégorie, nous trouvons aussi bien des centres d'activités ludiques privés que des établissements d'hébergement et de restauration promus par leurs seuls propriétaires.

*Diffusion de productions et notes personnelle*, cette fonction est sensiblement comparable à la précédente avec cette nuance toutefois, qu'elle autorise des individus à disposer à des coûts dérisoires d'outils parfois plus performants que d'institutions ou d'entreprises utilisant mal les ressources de l'Internet. La communication des actions et informations du local vers le global constitue bien évidemment le principal attrait du Web pour ces acteurs individuels.

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

*Sites participatifs/forums*, les fonctions interactives sont souvent revendiquées comme un attrait majeur de l'Internet, pourtant l'examen de l'offre dans ce domaine révèle une grande rareté. Les sites participatifs annonçant des forums donnent souvent l'impression d'être inactifs tant les messages déposés sont anciens et n'obtiennent guère d'autres réponses que celles de l'animateur dans le meilleur des cas. Une exception nous intéresse toutefois particulièrement dans le cas où le forum constitue l'activité même du site qui peut alors être qualifié de forum puisqu'il détermine un véritable espace public.

*Infos pratiques*, les sites offrant ces fonctions sont le plus souvent réservés aux usagers d'une collectivité close qui utilise le *medium* pour son affichage public. Dans la mesure où l'information est "fraîche" et fiable, ces sites peuvent constituer des espaces d'usages se développant proportionnellement au nombre d'internautes.

*Portails et annuaires* constituent une offre de services ajoutée sur certains sites, mais peuvent également constituer la fonction centrale recherchée par les visiteurs. Ici on retrouve à nouveau une fonction alliant local et global puisque ces portails recensent souvent les sites concernant une thématique fréquemment régionale (parfois aussi à l'échelle du Pays), mais ouvrant vers des contenus extra-territoriaux analogues.

---

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

Sans aller plus loin dans l'analyse des fonctions, on notera les similitudes fortes entre cette offre et celle traditionnellement fournie par la presse locale. S'il n'existe pas vraiment d'offre structurée d'informations locales en ligne, on assiste néanmoins à une fragmentation des fonctions de la presse locale entre une multitude d'acteurs non institutionnalisés.

## **Pour conclure : quels sont les rapports entre les pouvoirs publics et ces innovateurs ?**

Le questionnement du rapport de la fonction des pouvoirs publics vis-à-vis de la création d'usages publics de l'Internet était relativement facile à appréhender dans le contexte de l'offre des Cybercommunes ; le rapport d'évaluation de la première phase montrait ainsi des limites en termes d'équipement matériel, de stratégie de lancement de projet ou d'offres de formations et de services.

Suite à cette évaluation, les corrections sont assez aisées à opérer selon les choix politiques d'une Région. Le repérage et l'analyse des besoins latents chez des créateurs hétérogènes de sites tout aussi hétérogènes s'avèrent être beaucoup plus complexes et laissent place à des incertitudes notamment en ce qui concerne des phénomènes trop nouveaux pour que la présente étude puisse repérer des tendances fiables. C'est en particulier le cas pour tous les phénomènes d'auto-édition qui succèdent à la génération des " techniciens " qui nous a légués tant de sites fossiles.

La difficulté est aujourd'hui de préfigurer ce que peut être l'articulation entre une politique publique d'aide à la constitution d'usages et la profusion d'initiatives non stabilisées entre l'espace local et le global virtuel de l'Internet que rien ne rapproche aujourd'hui des institutions territoriales.

Que l'on regarde la façon dont les chargés de mission concernant les NTIC au sein des Pays étudiés considèrent les créateurs de sites ou bien l'intérêt formulé par ces derniers vis-à-vis des pouvoirs publics, l'ignorance réciproque est patente. Comment peut-on la lire ? Il ne s'agit certainement pas d'un désintérêt des premiers envers les seconds ou réciproquement d'une défiance ; la méconnaissance de ces deux univers est sans doute première. Pourquoi cette méconnaissance ? Déficit de communication peut-être, mais plus foncièrement nous assistons à la rencontre de deux mondes qui n'ont pas de pratiques référentielles communes.

La gestion d'une collectivité locale c'est avant tout des linéaires de voies publiques, des mètres carrés à exploiter, des mètres cubes à chauffer et bien évidemment des fonctions de

L'Internet, outil de construction collective des nouvelles communautés ?  
D. Thierry / O. Trédan

formation, de sécurité, de maintenance à assurer. Ces pratiques ont construit leurs propres règles, leurs propres indicateurs, leurs propres marchés, leurs propres réseaux d'experts... Mais en ce qui concerne les TIC, à plus forte raison lorsque celles-ci sont proclamées "nouvelles", les décideurs publics se retrouvent fort démunis pour affronter ce qui est annoncé comme un "défi". Les NTIC paraissent ne donner lieu à aucune expertise tant elles s'inscrivent dans des réflexions spéculatives infondées, tant elles sont chargées de symboles et tant leur utilité demeure invérifiable. Les Pays, eux-mêmes sont confrontés dès leur création à cette question ; la réponse aux besoins en équipement épouse alors les schèmes maîtrisés de la mise en place d'infrastructures. Les réseaux numériques sont alors pensés métaphoriquement avec les référents connus des infrastructures routières et les projets se construisent en référence au Haut Débit. Haut Débit de quoi ? Haut-débit par rapport à quoi ? Haut-débit pour qui ? Haut-Débit pour quels usages ? Haut-débits pour transformer quoi ? Autant de questions qui ne sont guère abordées par les instances décisionnelles des Pays.

Pour les créateurs, la situation est aussi caricaturale. Pour une première partie constituée de créateurs individuels, l'évocation d'une ingérence des pouvoirs publics dans l'aide à la promotion des produits semble incongrue et sans objet. Pour la seconde partie, plus organisée, plus militante, il s'agit plutôt de défiance et de souci de se démarquer de toute forme de "récupération institutionnelle". Pour les acteurs appartenant à cette catégorie, l'articulation avec les politiques publiques n'a pas de signification. Soit l'usage des outils en ligne ne s'inscrit pas dans un cadre revendicatif (on utilise l'Internet comme le téléphone ou le fax) et dès lors les moyens sont trouvés dans les réseaux existants, soit la technique est revendiquée comme favorisant l'émancipation vis-à-vis des canaux institutionnels et ces acteurs militants ne souhaitent pas revenir à des schémas antérieurs. Il est caractéristique d'observer d'une part que les créateurs actifs sont rarement en rapport avec les Cybercommunes ou autres ressources publiques de ce type et d'autre part que les rares activistes de la cyber-citoyenneté sont, par ailleurs des militants actifs dans les instances publiques locales et régionales.

Mais de nouveaux usagers, de nouveaux contenus, de nouveaux outils de production et de diffusion d'informations arrivent sur le web et l'on peut déjà pressentir des évolutions prochaines de la situation observée lors de cette étude.